

aspects statistiques

évolution de la population étrangère à Genève 1981-1984

catégorie de permis et type de mouvement

n° 49
janvier 86

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	1
2. Statistiques de l'office fédéral des étrangers (OFE)	2
3. Evolution anuelle du nombre des étrangers	4
4. Evolution selon la catégorie de permis	6
5. Evolution selon le type de mouvement	8
5.1. Mouvement naturel	8
5.2. Migrations entre Genève et le reste de la Suisse	10
5.3. Migrations entre Genève et l'étranger	10
5.4. Changements d'origine	11
5.5. Transformations de permis	11
6. Evolution selon la catégorie de permis et le type de mouvement	12
6.1. Ensemble des flux de la population étrangère en 1984	12
6.2. Analyse des principaux flux	13
- immigrants sous permis annuel	13
- travailleurs saisonniers	18
- regroupements familiaux	20
- changements d'origine	20
Annexes	21
Tendances d'évolution de la population du canton	22
Demandeurs d'asile et réfugiés	23
Tableaux	24



résumé

Au cours des dernières années, une nouvelle source de données statistiques relatives à l'évolution de la population étrangère du canton a vu le jour : il s'agit des chiffres en provenance du Registre central des étrangers (RCE), qui dépend de l'Office fédéral des étrangers (OFE) et dont cette publication constitue la première présentation détaillée.

Par rapport aux données démographiques habituelles, produites à Genève par le Service cantonal de statistique (SCS), celles de l'OFE ont l'avantage de fournir des informations selon la catégorie de permis¹⁾ et permettent ainsi de mieux saisir les effets démographiques de la politique fédérale en matière d'immigration étrangère. Toutefois, ces statistiques comportent encore une lacune puisqu'elles ne prennent pas en compte les "internationaux" (étrangers exempts de permis), dont le registre n'est pas informatisé.

Selon l'OFE, l'augmentation annuelle du nombre des étrangers résidant dans le canton (sans les internationaux) a varié entre 968 (en 1981) et 3 209 (en 1982). En 1984, l'augmentation se chiffrait à 2 498; en 1985, elle devrait être plus faible, de peu supérieure à 1 000²⁾.

Augmentation annuelle selon la catégorie de permis :

	<u>Permis A</u>	<u>Permis B</u>	<u>Permis C</u>	<u>Total</u>
1981	33	648	287	968
1982	57	1 507	1 645	3 209
1983	2	273	1 648	1 923
1984	117	654	1 727	2 498
1985	-	1 100	- 100	1 000

(janv.-nov.)²⁾

Selon le type de mouvement, l'évolution est la suivante :

- **mouvement naturel** : l'excédent des naissances sur les décès est stable; il est compris entre 402 (en 1981) et 530 (en 1983);
- **mouvements migratoires entre Genève et l'étranger** : ces mouvements se soldent par un excédent important, et irrégulier, compris entre 2 557 (en 1981) et 4 189 (en 1982). C'est le facteur prépondérant de l'évolution de la population du canton;
- **mouvements migratoires entre Genève et le reste de la Suisse** : mouvements beaucoup moins importants que les précédents, leur effet est négligeable : solde annuel compris entre - 74 (en 1982) et 47 (en 1981).
- **changements d'origine** : permettent un rééquilibrage entre les deux composantes suisse et étrangère de la population du canton. Par naturalisation et mariage principalement, 1 326 (en 1983) à 1 979 (en 1981) étrangers acquièrent chaque année la nationalité suisse.

Ce sont les mouvements migratoires entre Genève et l'étranger, et plus particulièrement l'immigration, qui font l'objet des principaux commentaires de cet article. Principale constatation, le terme d'"immigration étrangère" recouvre en réalité des mouvements de nature très diverse : entrée en Suisse de nouveaux travailleurs sous permis B en vertu de la politique de contingents annuels de la Confédération, entrée d'anciens saisonniers ayant obtenu leur stabilisation, regroupements familiaux, réfugiés ayant obtenu le droit à l'asile, entrée en Suisse d'étrangers ayant épousé une Suissesse, etc. Autre constatation : les stabilisations de travailleurs saisonniers (après 36 mois d'activité sur une période de 4 ans), qui sont souvent accompagnées ou suivies du regroupement familial, constituent actuellement pour les étrangers la principale porte d'entrée à Genève. En 1984, 1 355 saisonniers ont été stabilisés (dont 498 dénombrés comme immigrants sous permis B et 857 stabilisés en cours d'année) alors que 3 042 femmes et enfants sont arrivés au titre du regroupement familial.

1) Permis A = saisonnier; permis B = séjour (annuel); permis C = établissement.

2) Les chiffres définitifs et détaillés de 1985 seront disponibles en mars-avril 1986.

évolution de la population étrangère à Genève 1981-1984

catégorie de permis et type de mouvement

1. INTRODUCTION

Cette publication apporte des éléments d'information peu connus, ou même inédits, sur l'évolution de la population étrangère à Genève sous l'angle des catégories de permis. Elle cherche à répondre à un besoin de connaissance qui s'exprime en particulier par les nombreuses demandes adressées au Service cantonal de statistique (SCS), demandes concernant l'immigration étrangère, les transformations de permis, les stabilisations de travailleurs saisonniers, etc.

Les données présentées ici proviennent de l'Office fédéral des étrangers à Berne (OFE), qui met depuis quelques années à la disposition des cantons un choix très complet de données statistiques sur les mouvements de la population étrangère. Signalons qu'il existe, entre cette source nouvelle de données relatives à la population étrangère à Genève et la source traditionnelle constituée par les données établies et diffusées régulièrement par le SCS, de fortes différences. Quelques éléments de comparaison entre les deux sources figurent dans les pages qui suivent, mais il n'était pas dans notre propos de traiter ici du problème de ces différences.

Signalons que cette publication s'inscrit dans une série d'analyses entreprises par le SCS dans le domaine de la population active et de l'emploi, à paraître dans les prochains mois. Les résultats du recensement fédéral de 1980 dans sa partie "population résidente active" constitueront la matière première de ces analyses, qui feront l'objet d'une présentation générale dans le prochain numéro des "aspects statistiques".

2. STATISTIQUES DE L'OFFICE FEDERAL DES ETRANGERS (OFE)

L'évolution de la population étrangère résidant ou travaillant dans le canton de Genève a, jusqu'ici, fait l'objet de nombreuses présentations dans les publications du Service cantonal de statistique¹⁾. La nouveauté de celle-ci réside à la fois dans la provenance des données statistiques utilisées - celles de l'Office fédéral des étrangers - et dans l'analyse par catégorie de permis²⁾ des mouvements démographiques³⁾ de la population étrangère résidant dans le canton.

Cette nouvelle approche permet de mieux comprendre les mécanismes de l'immigration étrangère à Genève : pour quelles raisons existe-il de fortes différences entre le contingent annuel de nouveaux permis de séjour mis à la disposition du canton de Genève en vertu des réglementations fédérales (moins d'un millier) et l'accroissement de la population étrangère (qui a varié entre + 1 200 et + 3 600 par an de 1981 à 1984) ? Selon quel schéma la population étrangère évolue-t-elle du permis A au permis B ou C, pour aboutir éventuellement à l'acquisition de la nationalité suisse ?

Les données qui suivent ne prennent pas en compte les internationaux (étrangers exempts de permis)⁴⁾, ceux-ci ne figurant pas dans le fichier de l'Office fédéral des étrangers sur la base duquel elles sont établies. Relevons au sujet des internationaux qu'il s'agit d'une population relativement "fermée" : elle évolue surtout par les migrations (arrivées/départs) mais n'a que peu d'échanges (statistiquement) avec la population étrangère (transformations de permis) ou suisse (naturalisations, mariages).

L'évolution annuelle de la population étrangère peut être représentée sous la forme d'un tableau à double entrée : en colonnes, évolution par catégorie de permis et, en lignes, par type de mouvement (tableau 1)⁵⁾. L'analyse de ce tableau, qui constitue une synthèse des données de l'OFE, sera menée ici

- par étapes, du général au particulier; total général (chapitre 3), totaux par colonne (4), totaux par ligne (5), cases à l'intérieur de la matrice (6);
- en prenant en compte l'aspect chronologique (pour Genève, données disponibles pour les quatre dernières années : 1981 - 1984);
- en introduisant quelques comparaisons avec la Suisse;
- en utilisant le verre grossisseur pour certains mouvements plus particulièrement intéressants (immigration de permis B, stabilisation de saisonniers, etc.), ou pour observer certaines structures fines (âge, branche économique, nationalité).

1) Voir en particulier pour la population résidente, l'"Aspect statistique" n° 32 et, pour la population active, l'"Aspect statistique" n° 50 à paraître prochainement.

2) Permis A = saisonnier; permis B = séjour (annuel); permis C = établissement.

3) Voir ci-contre (tableau 1) la liste des différents types de mouvements.

4) Environ 16 000 travaillent dans le canton (y compris 3 000 non titulaires de carte de légitimation), environ 21 000 y résident (y compris les membres de la famille).

5) Il s'agit ici des chiffres de 1984. En annexe (pages 25 à 31), on trouvera l'ensemble des chiffres des années 1981 à 1984).

Tableau I

Mouvement démographique de la population étrangère

Selon la catégorie de permis et le type de mouvement, en 1984¹⁾

Canton de Genève

	Permis			Total
	A saisonnier	B annuel	C établissement	
Mouvement naturel	- 2	296	213	507
Naissances	-	341	707	1 048
Décès	- 2	- 45	- 494	- 541
Mouvement migratoire Genève/Etranger	975	3 142	- 728	3 389
Entrées en Suisse	8 037	6 846 ^{a)}	1 236	16 119
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	-	482	16	498
Départs pour l'étranger	- 7 062	- 4 186	- 1 980	- 13 228
Mouvement migratoire Genève/Suisse	-	70	- 78	8
Arrivées	10	409	317	736
Départs	- 10	- 339	- 395	- 744
Mouvement migratoire total	975	3 212	- 806	3 381
Arrivées	8 047	7 737	1 569	17 353
Départs	- 7 072	- 4 525	- 2 375	- 13 972
Transformations de permis	- 857	- 2 668	3 525	-
Permis A → B	- 840	840	-	-
B → C	-	- 3 508	3 508	-
A → C	- 17	-	17	-
Changements d'origine	- 1	- 184	- 1 206	- 1 391
Mariage avec un Suisse	- 1	- 104	- 156	- 261
Naturalisation ³⁾	-	- 18	- 1 024	- 1 042
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	- 5	- 18	- 23
Adoption	-	- 57	- 8	- 65
Autres variations	2	- 2	1	1
Gain total	117	654	1 727	2 498
Population en fin d'année	293	26 163	79 959	106 415

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 3 042 regroupements familiaux.

3. EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DES ETRANGERS

Selon l'Office fédéral des étrangers (OFE)¹⁾, la population étrangère à Genève s'est accrue de 2 498 unités en 1984. Pour les quatre dernières années - pour lesquelles on dispose de données complètes - l'évolution est représentée au tableau 2.

. Tableau 2.a

En ce qui concerne Genève, les chiffres élaborés par le SCS ont été mis en regard de ceux de l'OFE, à titre indicatif. Les écarts entre les deux sources s'expliquent par des méthodes de calcul très différentes. Rappelons en particulier que les chiffres de l'OFE ne tiennent pas compte des exempts de permis (internationaux).

Deux constatations principales : l'irrégularité du gain annuel de la population étrangère - à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse - et le fait que ce gain reste élevé à Genève (entre 1 000 et 3 200) alors qu'il se réduit nettement sur le plan suisse pour se transformer même en perte (légère) en 1983.

. Tableau 2.b

A Genève comme sur le plan suisse, la croissance de la population active est nettement plus forte que celle de la population inactive (enfants, ménagères, retraités). On enregistre une perte d'inactifs à Genève en 1981 (largement compensée par l'évolution des actifs) et dans l'ensemble de la Suisse en 1983-1984.

. Tableau 2.c

En nombres relatifs, pour mieux comparer Genève et la Suisse, on constate que pour les trois dernières années (1982-1984), les taux de croissance de la population étrangère - actifs comme inactifs - sont nettement plus élevés à Genève.

1) Source : fichier de l'OFE, alimenté par les services communaux ou cantonaux du contrôle de l'habitant. Non compris les internationaux (exempts de permis), qui ne figurent pas dans ce fichier.

Tableau 2

Evolution du nombre des étrangers, à Genève et en Suisse¹⁾

a) Population totale²⁾, variation absolue

	Genève		Suisse selon OFE
	selon SCS	selon OFE	
1981	1 205	968	17 100
1982	3 574	3 209	15 900
1983	1 607	1 923	- 300
1984	2 394	2 498	6 800

b) Population active/inactive, variation absolue³⁾
Selon OFE

	Genève			Suisse		
	Actifs ⁴⁾	Inactifs	Total	Actifs ⁴⁾	Inactifs	Total
1981	1 064	- 96	968	14 000	3 100	17 100
1982	2 368	841	3 209	11 100	4 800	15 900
1983	1 579	344	1 923	3 500	- 3 800	- 300
1984	1 776	722	2 498	9 500	- 2 700	6 800

c) Population active/inactive, variation relative (%)³⁾
Selon OFE

	Genève			Suisse		
	Actifs ⁴⁾	Inactifs	Total	Actifs ⁴⁾	Inactifs	Total
1981	2,1	- 0,2	1,0	2,8	0,8	1,9
1982	4,5	1,8	3,2	2,2	1,2	1,7
1983	2,9	0,7	1,9	0,7	- 1,0	- 0,0
1984	3,1	1,5	2,4	1,8	- 0,7	0,7

1) Office fédéral des étrangers (OFE) : non compris les internationaux;
Service cantonal de statistique (SCS) : y compris les internationaux.

2) La variation annuelle de la **population totale** est la résultante de :
 . solde du mouvement naturel (naissances - décès)
 . solde des migrations (immigrants - émigrants)
 . pertes par changement d'origine (mariage ou naturalisation).

3) La variation annuelle de la **population active** résulte, en plus, d'entrées en activité/fin d'activité au sein de la population résidente.

4) Non compris les frontaliers.

4. EVOLUTION SELON LA CATEGORIE DE PERMIS

Les étrangers résidant en Suisse appartiennent à l'une des quatre catégories suivantes :

- permis A : saisonniers,
- permis B : au bénéfice d'un permis de séjour (annuel),
- permis C : au bénéfice d'un permis d'établissement,
- exempts de permis : internationaux.

Les frontaliers, qui ne font pas partie de la population résidente, ne sont pas pris en considération dans ce chapitre traitant de mouvement démographique et de modifications de permis.

Quant aux internationaux (exempts de permis), n'étant pas contrôlés par l'Office fédéral des étrangers (OFE), ils n'apparaissent pas dans les chiffres qui suivent. Rappelons que leur effectif est connu avec une bonne précision (du moins en ce qui concerne les actifs¹⁾), mais pas leur mouvement démographique (arrivées, départs, naissances, etc.).

Sur la base des quatre dernières années (1981 - 1984)²⁾, l'évolution de la population étrangère selon le type de permis peut être résumée ainsi :

Permis A : le nombre de saisonniers encore présents à Genève en fin d'année est traditionnellement faible (au plus, 293 à fin décembre 1984)³⁾. La variation annuelle (calculée au 31 décembre) est donc faible elle aussi (voir aussi tableau page 25).

Permis B : l'évolution des étrangers sous permis annuel est très irrégulière : le gain annuel varie entre 300 (en 1983) et 1 500 (en 1982). Comme le montre le tableau 1, cette instabilité n'est imputable ni au mouvement naturel (environ + 300 par année) ni aux changements d'origine (environ - 200 par année, principalement à la suite de mariages). Elle se manifeste principalement dans les mouvements migratoires, dont le solde varie entre 2 900 (en 1981) et 3 800 (en 1982) et, dans une moindre mesure, dans les transformations de permis : - 2 400 à - 2 800 par année (voir aussi tableau page 26).

Permis C : le gain annuel d'étrangers sous permis d'établissement s'est fixé aux environs de + 1 600/1 700 durant les trois dernières années. Il est principalement déterminé par les transformations de permis : chaque année depuis trois ans, 3 300 à 3 500 porteurs de permis de séjour (B) obtiennent un permis d'établissement (C). Le déficit du mouvement migratoire (- 600 à - 800 par année) et les pertes par changement d'origine (- 1 100 à - 1 200) tendent à réduire cet important gain dû aux transformations de permis (voir aussi tableau page 27).

1) Annuaire statistique 1985, page 270.

2) Période pour laquelle on dispose de données détaillées.

3) L'effectif maximum, enregistré en septembre-octobre, est stable ces dernières années (voir page 18).

Tableau 3

Evolution de la population étrangère¹⁾
Selon la catégorie de permis²⁾ et l'activité

Canton de Genève

		Permis			Total
		A saisonnier	B annuel	C établissement	
Effectifs à fin décembre					
Actifs ³⁾	1980	84	11 672	40 176	51 932
	1981	117	11 701	41 056	52 874
	1982	174	12 539	42 390	55 103
	1983	176	12 769	43 636	56 581
	1984	293	13 470	44 476	58 239
Inactifs	1980	-	11 409	34 476	45 885
	1981	-	12 028	33 883	45 911
	1982	-	12 697	34 194	46 891
	1983	-	12 740	34 596	47 336
	1984	-	12 693	35 483	48 176
Total	1980	84	23 081	74 652	97 817
	1981	117	23 729	74 939	98 785
	1982	174	25 236	76 584	101 994
	1983	176	25 509	78 232	103 917
	1984	293	26 163	79 959	106 415
Variations annuelles					
Actifs ³⁾	1980	28	- 259	905	674
	1981	33	29	880	942
	1982	57	838	1 334	2 229
	1983	2	230	1 246	1 478
	1984	117	701	840	1 658
Inactifs	1980	-	570	- 205	365
	1981	-	619	- 593	26
	1982	-	669	311	980
	1983	-	43	402	445
	1984	-	- 47	887	840
Total	1980	28	311	700	1 039
	1981	33	648	287	968
	1982	57	1 507	1 645	3 209
	1983	2	273	1 648	1 923
	1984	117	654	1 727	2 498

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE).

2) Sans les exempts de permis (internationaux).

3) Actifs résidant dans le canton (quel que soit leur lieu de travail).

5. EVOLUTION SELON LE TYPE DE MOUVEMENT

On sait que l'évolution de la population du canton est liée principalement aux migrations (voir encadré page 22). Quelques rappels :

Depuis plusieurs années, les migrations de **Suisses** se soldent par de légères pertes : la croissance de la population du canton repose en fait actuellement sur l'**immigration étrangère**. Celle-ci peut se décomposer en

- mouvements entre Genève et l'étranger,
- mouvements entre Genève et les autres cantons.

Selon les données de l'OFE, la seconde composante est nulle : **les mouvements migratoires entre Genève et les autres cantons s'annulent** (solde annuel compris entre + 47 en 1981 et - 74 en 1982) alors que les mouvements entre Genève et l'étranger donnent un solde positif important, compris entre 2 600 (en 1981) et 4 200 (en 1982).

Les chiffres de l'OFE ne prennent pas en compte les migrations d'**internationaux** (exempts de permis) : selon les statistiques produites par le SCS, elles se soldent actuellement par un gain annuel de 400 à 500 personnes, dont 200 à 300 actifs (voir tableau 7).

Les mouvements d'arrivée (immigration) et de départ (émigration) influencent **directement** l'effectif de la population étrangère et donc de la population totale du canton. Mais ces flux migratoires ont aussi des **effets indirects**, plus ou moins visibles : par mariage ou naturalisation, les étrangers peuvent devenir Suisses après quelques années de résidence; ils ont des enfants; ils vieillissent mais ce vieillissement est freiné par un roulement qui voit en permanence de nouveaux immigrants remplacer des émigrants plus âgés.

5.1. Mouvement naturel (naissances - décès)

Le mouvement naturel des étrangers est largement positif (environ 500 par an en 1981-84 selon les chiffres de l'OFE) alors que chez les Suisses on est actuellement dans les "chiffres rouges" (davantage de décès que de naissances) :

Tableau 4

Mouvement naturel

	Chiffres SCS ¹⁾			Chiffres OFE ²⁾
	Total	Suisses	Etrangers	Etrangers
1981	362	- 315	677	402
1982	459	- 341	800	497
1983	439	- 297	736	530
1984	350	- 329	679	507

1) SCS : y compris les Internationaux.

2) OFE : sans les Internationaux.

Tableau 5

Mouvement démographique de la population étrangère, de 1981 à 1984¹⁾

Canton de Genève

	1981	1982	1983	1984
Mouvement naturel	402	497	530	507
Naissances	912	968	1 045	1 048
Décès	- 510	- 471	- 515	- 541
Mouvement migratoire Genève/Etranger	2 557	4 189	2 774	3 389
Entrées en Suisse	15 453	17 253	15 227	16 119
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	*	189	438	498
Départs pour l'étranger	- 12 896	- 13 253	- 12 891	- 13 228
Mouvement migratoire Genève/Suisse	47	- 74	- 55	- 8
Arrivées	795	740	725	736
Départs	- 748	- 814	- 780	- 744
Mouvement migratoire total	2 604	4 115	2 719	3 381
Arrivées	16 248	18 182	16 390	17 353
Départs	- 13 644	- 14 067	- 13 671	- 13 972
Transformations de permis	-	-	-	-
Changements d'origine	- 1 979	- 1 411	- 1 326	- 1 391
Mariage avec un Suisse	- 181	- 205	- 223	- 261
Naturalisation ³⁾	- 1 282	- 1 099	- 1 023	- 1 042
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	- 464	- 47	- 20	- 23
Adoption	- 52	- 60	- 60	- 65
Autres variations	- 59	8	-	1
Gain total	968	3 209	1 923	2 498
Population en fin d'année	98 785	101 994	103 917	106 415

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

Le gain naturel des étrangers - dû essentiellement à une structure par âge très favorable (relativement peu de personnes âgées, donc de décès) - est malgré tout assez modeste comparativement au gain migratoire.

5.2. Migrations entre Genève et le reste de la Suisse

Elles sont peu importantes, comparativement aux migrations entre Genève et l'étranger. Selon les données de l'OFE, 700 à 800 personnes entrent ou sortent du canton chaque année, le bilan de ces mouvements étant pratiquement nul :

Tableau 6

Mouvement migratoire entre Genève et le reste de la Suisse

	Etrangers, chiffres OFE ¹⁾		
	Immigrants	Emigrants	Solde
1981	795	748	47
1982	740	814	- 74
1983	725	780	- 55
1984	736	744	- 8

1) Office fédéral des étrangers, sans les Internationaux.

5.3. Migrations entre Genève et l'étranger¹⁾

Elles se solde par un excédent important mais irrégulier : entre 2 600 (en 1981) et 4 200 (en 1982). Le nombre annuel d'arrivées varie entre 15 500 et 17 400, celui des départs entre 12 900 et 13 300 (y compris les saisonniers, mais sans les internationaux).

Tableau 7

Mouvement migratoire entre Genève et l'étranger

	Etrangers, chiffres OFE ¹⁾			Internationaux, chiffres SCS		
	Immigrants	Emigrants	Solde	Immigrants	Emigrants	Solde
1981	15 453	12 896	2 557	3 230	2 631	599
1982	17 442	13 253	4 189	3 027	2 477	550
1983	15 665	12 891	2 774	2 605	2 227	378
1984	16 617	13 228	3 389	3 554	3 133	421

1) Office fédéral des étrangers, sans les Internationaux.

1) L'immigration étrangère, terme très général, englobe en fait des mouvements de nature diverse : premières entrées en Suisse d'étrangers au bénéfice d'un permis B (contingents annuels), retours en Suisse après une absence temporaire, saisonniers ayant obtenu un permis de séjour (stabilisations), regroupements familiaux, réfugiés ayant obtenu le droit à l'asile, etc. (voir page 13).

5.4. Changements d'origine¹⁾

Chaque année, selon l'OFE, ce sont environ 1 300 à 2 000 étrangers qui "se transforment" en Suisses. Inversément, les cas de résidents Suisses devenus étrangers sont très rares. Les changements d'origine (principalement par mariage ou naturalisation) réduisent donc notablement l'augmentation du nombre des étrangers dans le canton. Par ailleurs, il sont actuellement l'unique facteur d'augmentation de la population d'origine suisse puisque le gain naturel comme le gain migratoire de celle-ci sont négatifs (davantage de décès que de naissances, de départs que d'arrivées).

Tableau 8

Changements d'origine (étrangers devenus Suisses)

	Chiffres OFE (sans les Internationaux)	Chiffres SCS (avec les Internationaux)
1981	1 979	2 382
1982	1 411	1 832
1983	1 326	1 757
1984	1 391	1 806

A relever que l'écart entre les deux séries de chiffres (Office fédéral des étrangers et Service cantonal de statistique) n'est pas seulement imputable aux internationaux. Il résulte aussi de méthodes et de définitions différentes.

5.5. Transformations de permis

Les transformations de permis ne modifient pas directement l'effectif de la population étrangère : dans les tableaux des pages 28 à 31, la perte de permis A ou B correspond à un gain équivalent de permis C. Mais, indirectement, ces transformations ont de nombreux effets.

- Les stabilisations de saisonniers (travailleurs sous permis A qui obtiennent un permis B pour avoir effectué 36 mois sur une période de 4 ans) ont comme conséquence que de nouveaux saisonniers viendront remplacer les stabilisés dans le contingent annuel accordé au canton (environ 8 000) et pourront eux-mêmes être stabilisés par la suite.

Tableau 9

Transformations de permis de la population étrangère

	Anciens permis saisonniers ¹⁾			Nouveaux permis d'établissement		
	A → B	A → C	Total	A → C	B → C	Total
1981	488	13	501	13	2 866	2 879
1982	847	15	862	15	3 235	3 250
1983	424	6	430	6	3 272	3 278
1984	840	17	857	17	3 508	3 525

1) Non compris les entrées en Suisse avec transformation de permis, qui sont comptées dans le mouvement migratoire (tableau 7).

1) Voir aussi pages 20-21.

- Ces saisonniers stabilisés pourront faire venir leur famille. Ces regroupements familiaux se traduisent dans les chiffres du mouvement migratoire Genève/étranger par l'immigration de 1 500 (en 1981) à 3 000 (en 1984) femmes et enfants.
- Du point de vue de la population active, les effets seront nombreux : les saisonniers stabilisés sont - par définition - tous des actifs; leur femme - et éventuellement leurs enfants - auront également le droit d'exercer une activité. Cet apport, hors contingent, de nouveaux travailleurs sous permis B - essentiellement ouvriers du bâtiment ou personnel de l'hôtellerie - permet de répartir le contingent annuel de permis B accordé par la Confédération (environ 500) en priorité dans les secteurs moteurs de l'économie, en particulier dans le "tertiaire international".

6. EVOLUTION SELON LA CATEGORIE DE PERMIS ET LE TYPE DE MOUVEMENT

Les statistiques de l'OFE permettent de dresser chaque année le tableau de l'évolution de la population étrangère selon la catégorie de permis et le type de mouvement (voir tableau 1 page 3 pour 1984). Un même tableau pourrait être dressé séparément pour les actifs et les inactifs, les hommes et les femmes, etc.

Pour certaines cases à l'intérieur du tableau - par exemple, les immigrants¹⁾ sous permis B en provenance de l'étranger (6 846 en 1984) - il est possible d'étudier la décomposition selon la nationalité ou, pour les actifs, la branche économique ou la profession.

On constate que les possibilités d'analyse sont quasi infinies. Nous nous en tiendrons ici à quelques aperçus, à défaut de tout analyser dans le détail.

6.1. Ensemble des flux de la population étrangère en 1984

Le tableau 1 constitue une synthèse des multiples tableaux édités chaque année par l'OFE sur le mouvement de la population étrangère. Pour chacune des trois catégories de permis (A = saisonnier, B = annuel, C = établissement), et pour le total des trois catégories, sont indiquées les différentes causes d'augmentation (naissances, immigration, transformation de permis) et de diminution (décès, émigration, transformation de permis, acquisition de la nationalité suisse).

Ce tableau a été transformé en organigrammes plus ou moins détaillés (pages 14 et 15) afin d'en faciliter la lecture.

1) Au sens strict, plutôt que d'"immigrants sous permis B", on devrait parler de "personnes arrivées de l'étranger et mises au bénéfice d'un permis B".

6.2. Analyse des principaux flux

Les principales composantes de l'évolution de la population étrangère (les principaux flux) vont maintenant être analysées plus en détail.

Immigrants sous permis annuel (B)

L'immigration de permis B est le principal facteur d'augmentation de la population étrangère à Genève¹⁾. C'est aussi le plus instable. En 1984, l'immigration de permis B (en tout, 6 846²⁾ personnes) recouvre principalement :

- l'entrée dans le canton, en provenance de l'étranger, de nouveaux travailleurs en vertu des **contingents annuels** alloués par la Confédération (autorisations accordées) :
 - contingent cantonal 537
 - part genevoise au contingent OFIAMT 302
- les **regroupements familiaux** : femmes et enfants de travailleurs sous permis B autorisés à rejoindre ceux-ci après 12 mois de séjour en Suisse 3 042
- les **réfugiés** ayant obtenu le droit à l'asile (qui se traduit par l'acquisition d'un permis B)³⁾ 115
- le **retour en Suisse** de porteurs de permis B, partis temporairement à l'étranger (par exemple, pour accomplir leur service militaire) *
- l'entrée en Suisse d'**étrangers ayant épousé une Suissesse** ou d'enfants étrangers d'un Suisse ou d'une Suissesse 614
- les autorisations de séjour pour prise de résidence sans activité lucrative (**rentiers**) 102
- les **écoliers et étudiants** au bénéfice d'une autorisation de séjour temporaire pour études 1 478
- les étrangers effectuant un **stage pratique**, les **jeunes filles au pair**, qui exercent une activité lucrative de courte durée 212

On constate donc que le total de 6 846 personnes ayant obtenu en 1984 un permis B lors de leur arrivée à Genève, sont pour certaines des migrants durables ou même définitifs (regroupement familial, réfugiés), pour d'autres des migrants temporaires (écoliers, étudiants, jeunes filles au pair). Pour ceux-ci, un roulement se produit, qui peut se traduire sur certaines périodes (années) par un équilibre entre immigrants et émigrants (solde migratoire faible ou nul).

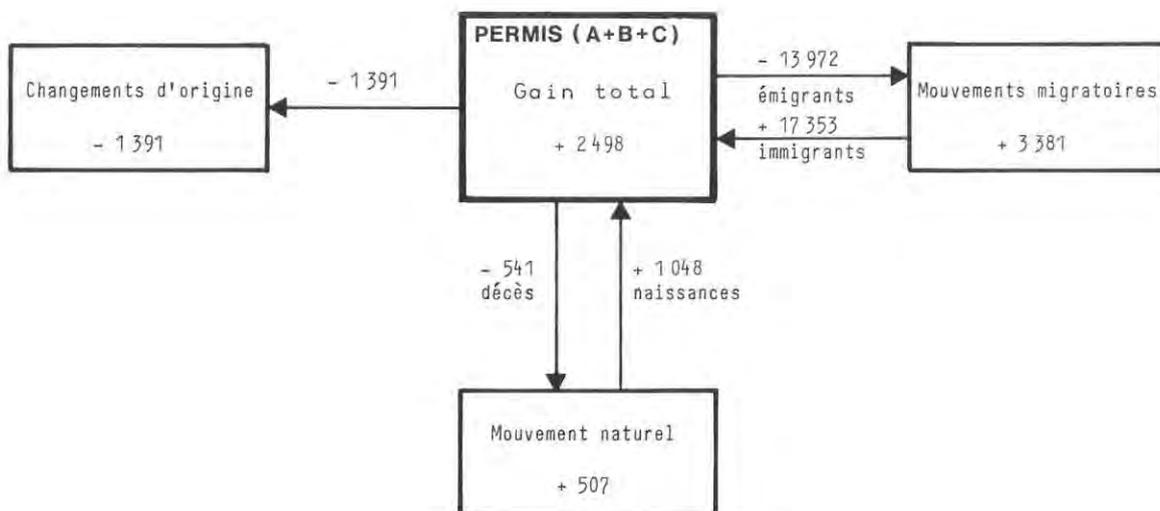
1) Le nombre d'immigrants sous permis A (saisonniers) lui est supérieur (8 037) mais il est sans beaucoup d'effet sur l'évolution démographique puisque les migrations de saisonniers ne sont que temporaires (durée maximale 9 mois).

2) Le chiffre indiqué dans le schéma de la page 15 (7 328) est la somme des 6 846 immigrants "ordinaires" et des 482 "entrées en Suisse avec transformation de permis A en permis B".

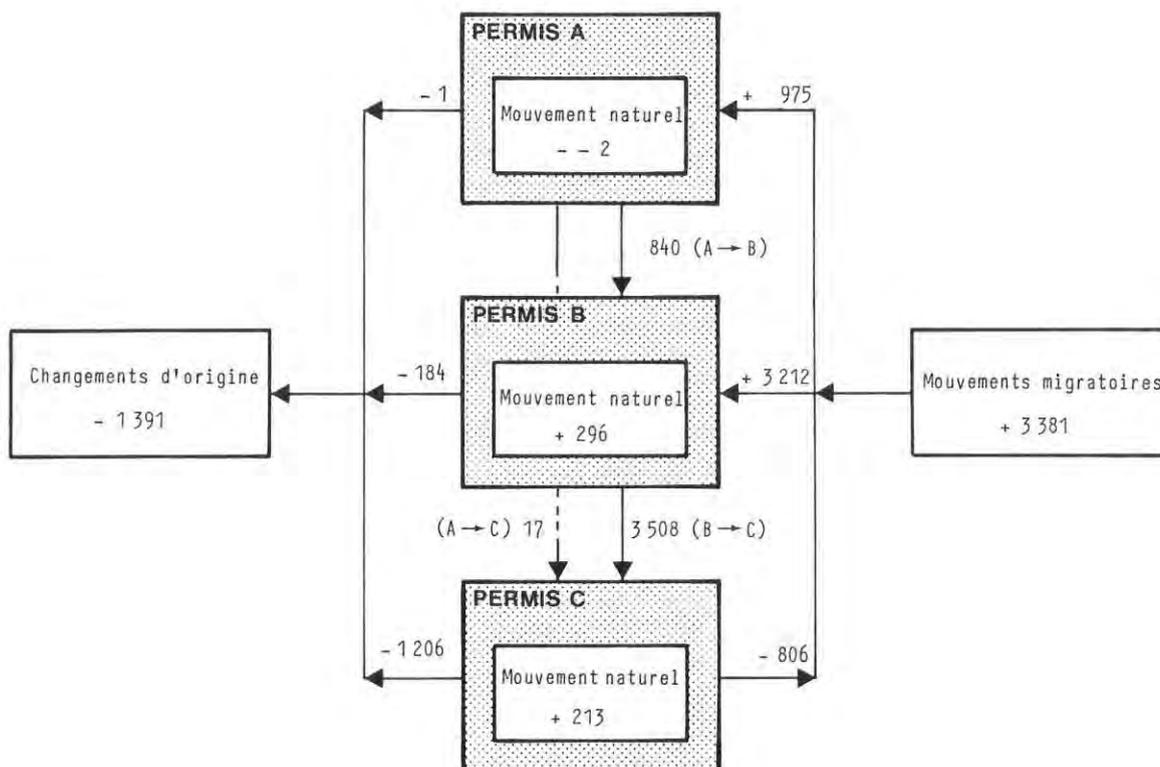
3) Voir en page 23 l'encadré relatif aux réfugiés.

Evolution de la population étrangère en 1984

a) Globalement

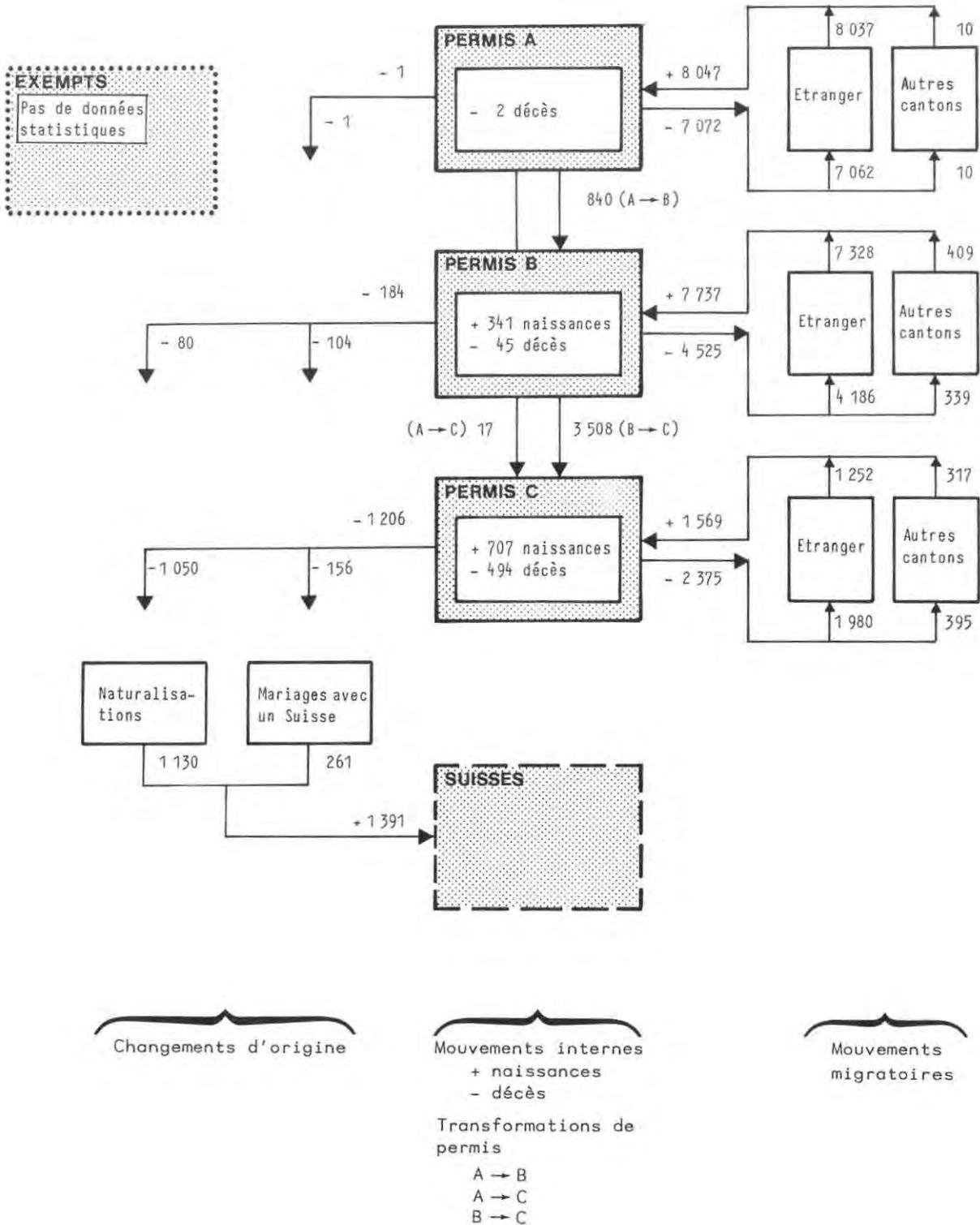


b) Principaux flux



Evolution de la population étrangère en 1984

c) Flux détaillés



Selon le **sexe et l'activité**, les 6 846 immigrants sous permis B enregistrés en 1984 se répartissent en

49,7 % d'hommes (et garçons) et 50,3 % de femmes (et filles)
67,2 % d'inactifs et 32,8 % d'actifs.

Ce taux d'activité, relativement bas, s'explique principalement par l'importance des regroupements familiaux. Le taux d'activité des immigrants de sexe masculin (45,8 % d'actifs) est naturellement plus élevé que celui des immigrantes (20,0 % d'actives). Toutefois, il est probable qu'une bonne partie des femmes arrivées dans le canton comme inactives prennent tôt ou tard une activité : il s'agit d'"actives potentielles" plus que d'inactives.

Selon la **nationalité**, on trouve parmi les 6 846 immigrants sous permis B :

938 Français (13,7 % du total)
794 Portugais (11,6 %)
528 Espagnols (7,7 %)
385 Italiens (5,6 %).

Selon la **branche économique**, on pourrait être surpris par la faible part d'actifs du secteur secondaire (14,9 % des immigrants actifs), donc par la très forte part du secteur tertiaire (84,6 %). Mais rappelons que les stabilisations de saisonniers (voir pages 18-19), qui travaillent principalement dans le bâtiment-génie civil, ne sont pas incluses dans ces effectifs, et que l'essentiel du contingent annuel de permis B est affecté, à Genève, à des emplois tertiaires très qualifiés (commerce de gros, représentation d'intérêts, science, etc)¹⁾.

1) Par ailleurs, la main-d'oeuvre frontalière constitue pour les cantons frontaliers un "réservoir" en principe non contingenté de travailleurs pour les emplois de qualification moyenne (ouvriers, employés, vendeurs).

Tableau 10

Immigrants étrangers sous permis annuel (B), en 1984
Selon le sexe, la nationalité et l'activité

Canton de Genève

	Total	Sexe		Principales nationalités			
		Masc.	Fém.	France	Portugal	Espagne	Italie
Inactifs	4 598	1 842	2 757	440	645	405	266
Actifs	2 247	1 557	690	498	149	123	119
Agriculture	12	8	4	2	3	1	-
Mines et carrières	1	1	-	-	-	-	1
Industrie et métiers	245	214	31	75	13	12	20
dont alimentation	23	19	4	7	4	1	2
" chimie	32	27	5	12	1	1	4
" machines, appareils	107	98	9	25	3	6	9
Bâtiment, génie civil	87	84	3	18	14	19	10
Energie, environnement	-	-	-	-	-	-	-
Services	1 899	1 248	651	403	118	91	87
dont commerce	323	274	49	56	7	9	28
" banques	105	92	13	23	1	2	1
" services commerciaux	323	262	61	53	6	5	12
" hôtellerie	505	331	174	105	60	33	26
" hygiène	204	50	154	97	18	11	2
" enseignement, science	79	49	30	11	1	5	4
" économie domestique	97	5	92	2	13	7	1
Branche indéterminée	3	2	1	-	1	-	1
Total	6 846	3 399	3 447	938	794	528	385

Travailleurs saisonniers

Entrées en Suisse et stabilisation

Chaque année, le Conseil fédéral fixe par Ordonnance les contingents cantonaux de travailleurs saisonniers. Un contingent fédéral est en outre réparti par l'OFIAMI selon les besoins des cantons. Le tableau suivant, relatif au canton de Genève, renseigne à la fois sur le nombre d'autorisations accordées par les autorités fédérales, sur le nombre de saisonniers entrés dans le canton ainsi que sur les transformations de permis accordées aux travailleurs ayant rempli les conditions nécessaires à l'obtention d'un permis B (annuel), soit 36 mois de séjour effectués en quatre ans d'affilée.

Tableau 11

Mouvement des travailleurs saisonniers

Canton de Genève

	Autorisations accordées			Entrées dans le canton	Effectif maximum	Transformations de permis ¹⁾		
	Contingent		Total			Simples	A l'entrée	Total
	Canton	OFIAMI						
1980	7 266	-	7 266	*	6 311	*	*	319
1981	7 711	-	7 711	7 831	7 459	*	*	501
1982	7 833	50	7 883	8 540	7 675	862	189	1 051
1983	7 380	161	7 541	7 570	7 343	430	438	868
1984	8 215	138	8 353	8 037	7 671	857	498	1 355

1) Permis A (saisonniers) transformés en permis B (annuel) ou, exceptionnellement, C (établissement).

Répartition selon le sexe et la nationalité en 1984

Les 1 355 travailleurs saisonniers ayant obtenu la transformation de leur permis en 1984 (les "stabilisés") sont, en majorité, des personnes

Tableau 12

Saisonniers selon le sexe ou la nationalité en 1984

Canton de Genève

	Entrées en Suisse		Transformations ¹⁾	
	Chiffres absolus	‰	Chiffres absolus	‰
Total	8 037	1 000	1 355	1 000
Sexe masculin	7 233	900	1 234	911
Sexe féminin	804	100	121	89
Actifs	8 037	1 000	1 335	985
Inactifs	-	-	20	15
Portugais	4 366	543	743	548
Espagnols	2 447	305	438	323
Italiens	658	82	124	92
Autres	566	70	50	37

1) Permis A (saisonniers) transformés en permis B (annuel) ou C (établissement).

ayant effectué leur première saison en Suisse en 1980. Leur structure selon le sexe ou la nationalité n'est pas très différente de celle des 8 037 saisonniers entrés dans le canton en 1984, parmi lesquels devaient se trouver aussi bien de nouveaux saisonniers (effectuant leur première période en Suisse) que des anciens (voire très anciens) n'ayant jamais sollicité leur stabilisation.

En gros, on constate que les femmes représentent environ 10 % de l'ensemble et que, par nationalité, les Portugais sont plus de la moitié (54 à 55 %), les Ibériques (Portugal + Espagne) 85 à 87 %.

Répartition selon la profession en 1984

La main-d'oeuvre saisonnière est très spécialisée dans un nombre réduit de professions, même si cette spécialisation est devenue moins marquée avec le temps : à titre indicatif, relevons qu'en dix ans - de 1974 à 1984 - la part des saisonniers travaillant dans la branche "bâtiment-génie civil" a passé de 81,6 % à 58,5 % du total. Par groupe de professions, celles de l'industrie du bâtiment regroupent en 1984 plus de la moitié des saisonniers entrés dans le canton (53,7 % du total) ou des stabilisés (57,3 %). Second groupe en importance, celui des professions de l'hôtellerie, avec 29,8 % des entrées et 21,4 % des stabilisations. Les trois principaux groupes de professions - agriculture, bâtiment et hôtellerie - représentent environ neuf dixièmes de l'effectif des saisonniers : 90,8 % des entrées et 87,2 % des stabilisations.

Tableau 13

Saisonniers actifs selon les principaux groupes de profession en 1984

Canton de Genève

	Entrées en Suisse		Transformations ¹⁾	
	Chiffres absolus	0/00	Chiffres absolus	0/00
Agriculture	588	73	113	85
Industrie du bâtiment	4 319	537	765	573
dont maçons	1 924	239	360	270
" manoeuvres, ferrassiers	1 896	236	313	234
" peintres	198	25	33	25
Hôtellerie, service de maison	2 391	298	286	214
dont garçons, serveuses	690	86	61	46
" cuisiniers	274	34	27	20
" personnel auxiliaire	1 140	142	153	115
" employés de maison	85	11	14	10
Autres groupes de professions	739	92	171	128
dont ouvriers alimentation	62	8	7	5
" menuisiers	50	6	2	1
" conducteurs d'engins	52	6	23	17
" nettoyeurs immeubles	50	6	14	10
Total actifs	8 037	1 000	1 335	1 000

1) Permis A (saisonniers) transformés en permis B (annuel) ou C (établissement).

Regroupements familiaux

Sur les 8 402 étrangers sous permis B ou C dénombrés comme immigrants en 1984, 3 042 sont entrés dans le canton dans le cadre du regroupement familial. Il s'agit en fait pour la plupart de personnes ayant obtenu un permis B (annuel); en considérant que le nombre d'immigrants sous permis B se monte à 6 846, on constate donc que le regroupement familial contribue pour près de la moitié (44 %) à l'immigration de permis B.

Il concerne principalement des femmes et enfants de travailleurs des pays Européens traditionnels (Portugal, Espagne et France principalement) - notamment de familles de saisonniers ayant obtenu leur stabilisation - ou de réfugiés ayant obtenu le droit à l'asile.

Selon le sexe, on constate sans surprise que les femmes sont majoritaires : 2 094, soit 68,8 % du total. Selon la nationalité, les quatre principaux pays d'immigration d'Europe : Portugal, Espagne, France et Italie représentent plus de la moitié du total : 1 712 personnes, soit 56,3 %.

Changements d'origine

En 1982-1984, le nombre d'étrangers devenus Suisses par naturalisation, mariage, adoption ou reconnaissance de la citoyenneté s'est stabilisé autour de 1 300-1 400 par an.¹⁾ Ces changements d'origine contribuent à maintenir un certain équilibre entre les deux composantes suisse et étrangère de la population genevoise, la part des étrangers dans la population du canton oscillant autour du tiers : 32,7 % en 1970, 32,5 % en 1984.

Selon que ces changements d'origine résultent de naturalisations, de mariages ou d'adoptions, ils concernent des catégories très distinctes de population :

Adoptions (environ 60 cas par an) : il s'agit de mineurs (donc d'inactifs), en général originaires d'Amérique du Sud ou d'Asie du Sud-Est.

Mariages (environ 200 à 300 cas par an) : il s'agit évidemment de femmes, actives le plus souvent (environ deux tiers du total), dans leur grande majorité européennes (principalement France, Italie, Espagne).

Naturalisations (environ 1 000 à 1 200 cas par an) : la structure socio-économique de ces nouveaux Genevois est la suivante :

- sexe : un peu plus d'hommes que de femmes (environ 53 % d'hommes), ce qui s'explique par les cas de naturalisation de couples étranger-Suisse, dans lesquels seul l'époux change d'origine;

1) Selon l'Office fédéral des étrangers.

- activité : environ 40 % d'actifs (46 % chez les hommes, 33 % chez les femmes), donc un taux d'activité plutôt faible, ce qui s'explique par la structure d'âge;
- âge : en effet, plus de 60 % des naturalisés (61 % en 1984) ont moins de 25 ans, 44 % ayant entre 15 et 24 ans; donc, beaucoup sont étudiants ou apprentis.
- ancienne nationalité : Italie (281 personnes en 1984, soit 27,1 % du total) et France (232, soit 22,4 %) viennent en tête : la moitié exactement (49,5 %) des étrangers qui se sont naturalisés en 1984 viennent d'un de ces deux pays.

* *
 *
 * *

ANNEXES (pages 22 à 31)

	<u>Page</u>
Rappel : tendances d'évolution de la population du canton	22
Demandeurs d'asile et réfugiés	23
Schéma d'évolution de la population étrangère	24
Tableaux statistiques	
Mouvement démographique de la population étrangère, de 1981 à 1984	
- permis A : saisonnier	25
- permis B : annuel	26
- permis C : établissement	27
Mouvement démographique de la population étrangère selon le type de permis	
- en 1981	28
- en 1982	29
- en 1983	30
- en 1984	31

RAPPEL : TENDANCES D'EVOLUTION DE LA POPULATION DU CANTON

On sait que l'évolution de la population du canton est très fortement déterminée par les migrations et - contrairement à des territoires plus "fermés" comme la Suisse (ou la France) - beaucoup moins par son mouvement naturel (naissance - décès). Cette situation a, notamment, les conséquences suivantes :

- **Forte sensibilité** de l'évolution de la population du canton à la conjoncture économique et politique (immigration étrangère), puisque le gain migratoire de ces dernières années (1 500 à 4 500 par an, essentiellement dû aux étrangers) dépasse de très loin l'autre composante du mouvement démographique : le gain du mouvement naturel (300 à 500 par an).

Mouvement démographique du canton (ensemble de la population)

	Mouvement naturel			Gain migratoire	Gain total
	Naissances	Décès	Gain		
1980	3 489	3 187	302	1 483	1 785
1981	3 359	2 997	362	3 176	3 538
1982	3 582	3 123	459	4 467	4 926
1983	3 460	3 021	439	2 198	2 637
1984	3 479	3 129	350	3 189	3 539

Chiffres du Service cantonal de statistique (SCS)

- **Permanence d'un léger excédent des naissances sur les décès** (mouvement naturel) : l'excédent actuel (300 à 500 par an) deviendrait très vite déficit (davantage de décès que de naissances) si l'immigration diminuait fortement. Le canton a connu cette situation durant les années 1915 à 1941. L'excédent de 300 à 500 naissances sur les décès résulte d'une perte de 300 à 400 chez les Suisses, compensée par un gain de 700 à 800 chez les étrangers.
- **Renouvellement** de la population du canton (effets sur sa structure par âge) qui, sans ce flux d'immigrants-émigrants, vieillirait plus rapidement vu sa faible fécondité¹⁾.

1) Nombre moyen d'enfants par femme de l'ordre de 1,25 à Genève actuellement, alors qu'il devrait être au minimum de 2,1 pour que, sans migrations, la population ne se mette à décroître à plus ou moins longue échéance.

DEMANDEURS D'ASILE ET REFUGIES

L'évolution des demandes d'asile enregistrées à Genève ces dernières années est la suivante :

Année	Nombre de demandes	Acceptées	Refusées	Retraits et départs	Solde ¹⁾
1973	153	84	14	25	30
1974	178	66	44	19	49
1975	244	184	11	8	41
1976	193	123	10	9	51
1977	228	135	13	9	71
1978	365	190	51	20	104
1979	419	192	44	33	150
1980	1 001	103	511	108	279
1981	698	171	6	45	476
1982	1 461	217	32	112	1 100
1983	1 316	76	107	136	997
1984	756	115	320	288	1 734
1985 (30 nov.)	510	110	616	186	2 793

1) 1973-1983 : demandes introduites dans l'année, en suspens au 31 décembre, à l'exclusion des demandes en suspens des années précédentes ainsi que des recours pendants au Département fédéral de justice et police et au Conseil fédéral.

Dès 1984 : demandes en suspens au 31 décembre, cumulées, à l'exclusion des recours pendants au Département fédéral de justice et police et au Conseil fédéral.

1985 : situation à fin novembre, y compris les membres de la famille de demandeurs d'asile n'ayant pas eux-mêmes sollicité l'asile (chiffres du Contrôle de l'habitant).

On constate que le nombre de demandes a atteint son maximum en 1982-1983 et qu'il a nettement diminué en 1984 puis en 1985. Parallèlement, le nombre de décisions négatives (refus) est en nette augmentation.

A fin 1984, sans compter les recours pendants auprès du Département fédéral de justice et police ou du Conseil fédéral, 1 734 demandeurs d'asile étaient en attente d'une décision.

Les demandeurs d'asile ne sont pas comptés dans l'effectif de la population du canton¹⁾. Lorsque l'asile leur est accordé, ils reçoivent un permis B (permis de séjour annuel). De demandeurs d'asile, ils deviennent réfugiés et entrent dans l'effectif de la population du canton. Dans les tableaux de l'OFE, cette entrée dans le fichier des étrangers se traduit par un mouvement d'"entrée en Suisse" : elle est assimilée à un mouvement d'immigration.

Le nombre de réfugiés résidant dans le canton (donc, le nombre total de personnes ayant obtenu l'asile), au bénéfice d'un permis B ou C, s'établissait à 3 253 à fin 1984.

Donc, à fin 1984, le canton de Genève comptait 1 734 demandeurs d'asile (conjoint éventuel et enfant(s) compris, sauf exceptions) et 3 253 réfugiés (conjoints et enfants compris), seuls ces derniers étant comptés dans la population cantonale.

1) Ni dans les chiffres du Service cantonal de statistique (SCS), ni dans ceux de l'Office fédéral des étrangers (OFE).

SCHEMA D'EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE

La contribution des différents types de mouvement à l'évolution annuelle de la population étrangère peut être schématisée ainsi (chiffres annuels selon moyenne des années 1981-1984) :

	Effet brut		Effets sur les structures
	direct	indirect	

Mouvement naturel (naissances - décès)	+ 500		
Mouvement migratoire Genève/étranger	+ 2 700 à 4 100		Rajeunissement: les immigrants sont en général plus jeunes que les émigrants.
Mouvement migratoire Genève/autres cantons	nul		
Transformation de permis			
A → B, C	nul	Les saisonniers stabilisés sont remplacés par de nouveaux saisonniers. Regroupements familiaux : femmes et enfants de saisonniers stabilisés ¹⁾ .	Les stabilisations de saisonniers (ouvriers) permettent d'affecter en priorité les contingents de permis B à des emplois de techniciens ou de cadres.
B → C	nul		En obtenant le permis C, les actifs peuvent librement changer d'emploi : ils libèrent des emplois d'ouvriers (notamment dans la construction) ²⁾ .
Changements d'origine (mariage, naturalisation)	- 1 400		Structure par âge : léger effet de vieillissement de la population étrangère ³⁾ mais qui s'annule par un rajeunissement correspondant de la population suisse.

1) Compris dans le solde du mouvement migratoire Genève/étranger (+ 2 700 à 4 100).

2) Les détenteurs de permis B ne peuvent pas s'établir comme indépendants. De plus, ils ne peuvent changer d'entreprise, de profession ou de canton de travail qu'après une année de séjour en Suisse.

3) Puisque les personnes qui changent d'origine sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble de la population étrangère.

Mouvement démographique de la population étrangère, de 1981 à 1984¹⁾
 Permis A : saisonnier

Canton de Genève

	1981	1982	1983	1984
Mouvement naturel	-	- 3	- 3	- 2
Naissances	-	-	-	-
Décès	-	- 3	- 3	- 2
Mouvement migratoire Genève/étranger	534	932	441	975
Entrées en Suisse	7 831	8 540	7 570	8 037
Départs pour l'étranger	- 7 297	- 7 608	- 7 129	- 7 062
Mouvement migratoire Genève/Suisse	-	- 9	- 4	-
Arrivées	-	18	15	10
Départs	-	- 27	- 19	- 10
Mouvement migratoire total	534	923	437	975
Arrivées	7 831	8 558	7 585	8 047
Départs	- 7 297	- 7 635	- 7 148	- 7 072
Transformations de permis	- 501	- 862	- 430	- 857
Permis A → B	- 488	- 847	- 424	- 840
A → C	- 13	- 15	- 6	- 17
Changements d'origine	-	- 4	- 2	- 1
Mariage avec un Suisse	-	- 4	- 2	- 1
Naturalisation ³⁾	-	-	-	-
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	-	-	-
Adoption	-	-	-	-
Autres variations	-	3	-	2
Gain total	33	57	2	117
Population en fin d'année	117	174	176	293

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

Mouvement démographique de la population étrangère, de 1981 à 1984¹⁾

Permis B : annuel

Canton de Genève

	1981	1982	1983	1984
Mouvement naturel	278	250	323	296
Naissances	326	282	373	341
Décès	- 48	- 32	- 50	- 45
Mouvement migratoire Genève/étranger	2 829	3 821	2 955	3 142
Entrées en Suisse	6 584 ^{a)}	7 504 ^{b)}	6 461 ^{c)}	6 846 ^{d)}
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	*	187	431	482
Départs pour l'étranger	- 3 755	- 3 870	- 3 937	- 4 186
Mouvement migratoire Genève/Suisse	77	- 3	36	70
Arrivées	375	379	368	409
Départs	- 298	- 382	- 332	- 339
Mouvement migratoire total	2 906	3 818	2 991	3 212
Arrivées	6 959	8 070	7 260	7 737
Départs	- 4 053	- 4 252	- 4 269	- 4 525
Transformation de permis	- 2 378	- 2 388	- 2 848	- 2 668
Permis A → B	488	847	424	840
B → C	- 2 866	- 3 235	- 3 272	- 3 508
Changements d'origine	- 161	- 178	- 193	- 184
Mariage avec un Suisse	- 71	- 89	- 99	- 104
Naturalisation ³⁾	- 42	- 28	- 35	- 18
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	- 10	- 6	- 5	- 5
Adoption	- 38	- 55	- 54	- 57
Autres variations	3	5	-	- 2
Gain total	648	1 507	273	654
Population en fin d'année	23 729	25 236	25 509	26 163

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 1 497 regroupements familiaux.

b) " 2 244 " " .

c) " 2 740 " " .

d) " 3 042 " " .

Mouvement démographique de la population étrangère, de 1981 à 1984¹⁾

Permis C : établissement

Canton de Genève

	1981	1982	1983	1984
Mouvement naturel	124	250	210	213
Naissances	586	686	672	707
Décès	- 462	- 436	- 462	- 494
Mouvement migratoire Genève/étranger	- 806	- 564	- 622	- 728
Entrées en Suisse	1 038	1 209	1 196	1 236
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	*	2	7	16
Départs pour l'étranger	- 1 844	- 1 775	- 1 825	- 1 980
Mouvement migratoire Genève/Suisse	- 30	- 62	- 87	- 78
Arrivées	420	343	342	317
Départs	- 450	- 405	- 429	- 395
Mouvement migratoire total	- 836	- 626	- 709	- 806
Arrivées	1 458	1 554	1 545	1 569
Départs	- 2 294	- 2 180	- 2 254	- 2 375
Transformations de permis	2 879	3 250	3 278	3 525
Permis B → C	2 866	3 235	3 272	3 508
A → C	13	15	6	17
Changements d'origine	- 1 818	- 1 229	- 1 131	- 1 206
Mariage avec un Suisse	- 110	- 112	- 122	- 156
Naturalisation ³⁾	- 1 240	- 1 071	- 988	- 1 024
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	- 454	- 41	- 15	- 18
Adoption	- 14	- 5	- 6	- 8
Autres variations	- 62	-	-	1
Gain total	287	1 645	1 648	1 727
Population en fin d'année	74 939	76 584	78 232	79 959

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu un permis d'établissement lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

Mouvement démographique de la population étrangère, en 1981¹⁾

Canton de Genève

	Permis			Total
	A saisonnier	B annuel	C établissement	
Mouvement naturel	-	278	124	402
Naissances	-	326	586	912
Décès	-	- 48	- 462	510
Mouvement migratoire Genève/étranger	534	2 829	- 806	2 557
Entrées en Suisse	7 831	6 584 ^{a)}	1 038	15 453
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	*	*	*	*
Départs pour l'étranger	- 7 297	- 3 755	- 1 844	- 12 896
Mouvement migratoire Genève/Suisse	-	77	- 30	47
Arrivées	-	375	420	795
Départs	-	- 298	- 450	- 748
Mouvement migratoire total	534	2 906	- 836	2 604
Arrivées	7 831	6 959	1 458	16 248
Départs	- 7 297	- 4 053	- 2 294	- 13 644
Transformations de permis	- 501	- 2 378	2 879	-
Permis A → B	- 488	488	-	-
B → C	-	- 2 866	2 866	-
A → C	- 13	-	13	-
Changements d'origine	-	- 161	- 1 818	- 1 979
Mariage avec un Suisse	-	- 71	- 110	- 181
Naturalisation ³⁾	-	- 42	- 1 240	- 1 282
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	- 10	- 454	- 464
Adoption	-	- 38	- 14	- 52
Autres variations	-	3	- 62	- 59
Gain total	33	648	287	968
Population en fin d'année	117	23 729	74 939	98 785

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 1 497 regroupements familiaux.

Mouvement démographique de la population étrangère, en 1982¹⁾

Canton de Genève

	Permis			Total
	A saisonnier	B annuel	C établissement	
Mouvement naturel	- 3	250	250	497
Naissances	-	282	686	968
Décès	- 3	- 32	- 436	- 471
Mouvement migratoire Genève/étranger	932	3 821	- 564	4 189
Entrées en Suisse	8 540	7 504 ^{a)}	1 209	17 253
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	-	187	2	189
Départs pour l'étranger	- 7 608	- 3 870	- 1 775	- 13 253
Mouvement migratoire Genève/Suisse	- 9	+ 3	- 62	- 74
Arrivées	18	379	343	740
Départs	- 27	- 382	- 405	- 814
Mouvement migratoire total	923	3 818	- 626	4 115
Arrivées	8 558	8 070	1 554	18 182
Départs	- 7 635	- 4 252	- 2 180	- 14 067
Transformations de permis	- 862	- 2 388	3 250	-
Permis A → B	- 847	847	-	-
B → C	-	- 3 235	3 235	-
A → C	- 15	-	15	-
Changements d'origine	- 4	- 178	- 1 229	- 1 411
Mariage avec un Suisse	- 4	- 89	- 112	- 205
Naturalisation ³⁾	-	- 28	- 1 071	- 1 099
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	- 6	- 41	- 47
Adoption	-	- 55	- 5	- 60
Autres variations	3	5	-	8
Gain total	57	1 507	1 645	3 209
Population en fin d'année	174	25 236	76 584	101 994

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 2 244 regroupements familiaux.

Mouvement démographique de la population étrangère, en 1983¹⁾

Canton de Genève

	Permis			Total
	A saisonnier	B annuel	C établissement	
Mouvement naturel	- 3	323	210	530
Naissances	-	373	672	1 045
Décès	- 3	- 50	- 462	- 515
Mouvement migratoire Genève/étranger	441	2 955	- 622	2 774
Entrées en Suisse	7 570	6 461 ^{a)}	1 196	15 227
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	-	431	7	438
Départs pour l'étranger	- 7 129	- 3 937	- 1 825	- 12 891
Mouvement migratoire Genève/Suisse	- 4	36	- 87	- 55
Arrivées	15	368	342	725
Départs	- 19	- 332	- 429	- 780
Mouvement migratoire total	437	2 991	- 709	2 719
Arrivées	7 585	7 260	1 545	16 390
Départs	- 7 148	- 4 269	- 2 254	- 13 671
Transformations de permis	- 430	- 2 848	3 278	-
Permis A → B	- 424	424	-	-
B → C	-	- 3 272	3 272	-
A → C	- 6	-	6	-
Changements d'origine	- 2	- 193	- 1 131	- 1 326
Mariage avec un Suisse	- 2	- 99	- 122	- 223
Naturalisation ³⁾	-	- 35	- 988	- 1 023
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	- 5	- 15	- 20
Adoption	-	- 54	- 6	- 60
Autres variations	-	-	-	-
Gain total	2	273	1 648	1 923
Population en fin d'année	176	25 509	78 232	103 917

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 2 740 regroupements familiaux.

Mouvement démographique de la population étrangère, en 1984¹⁾

Canton de Genève

	Permis			Total
	A saisonnier	B annuel	C établissement	
Mouvement naturel	- 2	296	213	507
Naissances	-	341	707	1 048
Décès	- 2	- 45	- 494	- 541
Mouvement migratoire Genève/Etranger	975	3 142	- 728	3 389
Entrées en Suisse	8 037	6 846 ^{a)}	1 236	16 119
Entrées en Suisse avec transformation ²⁾	-	482	16	498
Départs pour l'étranger	- 7 062	- 4 186	- 1 980	- 13 228
Mouvement migratoire Genève/Suisse	-	70	- 78	- 8
Arrivées	10	409	317	736
Départs	- 10	- 339	- 395	- 744
Mouvement migratoire total	975	3 212	- 806	3 381
Arrivées	8 047	7 737	1 569	17 353
Départs	- 7 072	- 4 525	- 2 375	- 13 972
Transformations de permis	- 857	- 2 668	3 525	-
Permis A → B	- 840	840	-	-
B → C	-	- 3 508	3 508	-
A → C	- 17	-	17	-
Changements d'origine	- 1	- 184	- 1 206	- 1 391
Mariage avec un Suisse	- 1	- 104	- 156	- 261
Naturalisation ³⁾	-	- 18	- 1 024	- 1 042
Reconnaissance de la citoyenneté suisse	-	- 5	- 18	- 23
Adoption	-	- 57	- 8	- 65
Autres variations	2	- 2	1	1
Gain total	117	654	1 727	2 498
Population en fin d'année	293	26 163	79 959	106 415

1) Chiffres de l'Office fédéral des étrangers (OFE); non compris les exempts (Internationaux).

2) Anciens saisonniers ayant obtenu une autorisation de séjour à l'année lors de leur nouvelle entrée en Suisse.

3) Naturalisation ordinaire ou facilitée, réintégration.

a) Dont 3 042 regroupements familiaux.

Collection «Aspects statistiques»

1984

- No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)
No 41 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1983-84 à Genève (Juillet 1984, 27 pages, prix: 5 F.)
No 42 — Recensement fédéral de la population 1980.6: Population active et mouvements pendulaires (Décembre 1984, 76 pages, prix: 10 F.)

1985

- No 43 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1984 (Mars 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
No 44 — Recensement fédéral de la population 1980. 7: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de pièces (Mai 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 45 — Recensement fédéral de la population 1980. 8: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de surface, statut d'occupation (Juillet 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 46 — Recensement fédéral de la population 1980. 9: Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève (Août 1985, 32 pages, prix: 5 F.)
No 47 — Le mouvement de fonds des comptes de chèques postaux à Genève de 1960 à 1984 (Septembre 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
No 48 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1^{er} juin 1985 (Octobre 1985, 20 pages, prix: 5 F.)

1986

- N° 49 — Evolution de la population étrangère à Genève 1981-1984; catégorie de permis et type de mouvement (Janvier 1986, 32 pages, prix: 5 F.)

Prochaines publications:

- Le commerce extérieur du canton de Genève. Résultats par mode de transport 1972-1984 et par emploi et nature des marchandises 1982-1984.
- Evolution de l'emploi à Genève.